

PV du conseil d'école du vendredi 08 mars 2024

Ordre du jour

1. Installation du conseil d'école - Désignation du secrétaire de séance
2. Renouvellement du temps scolaire
3. Inscription des nouveaux élèves pour l'année 2024/2025 ; visite de l'école
4. Effectifs pour la rentrée 2024/2025
5. Evaluations nationales CP janvier 2024
6. Sécurité à l'école
7. Enquête harcèlement à l'école
8. Projets pédagogiques réalisés et à venir
9. Bilan financier de la coopérative scolaire
10. Périscolaire / Association Grandir les pieds dans le Bié
11. Questions écrites des parents

Présents :

Mmes Girardclos, Gallay, Malugani, et Vauclair (enseignantes).
Mmes Bugnon et Philippe, MM. Rapetti-Mauss et Pouthier (représentants des parents d'élèves).
MM. Demangeon (maire de Saint-Maurice-Colombier), Morel (adjoint au maire de Saint-Maurice-Colombier), M. Dodivers (maire de Blussans), M. Chatot (DDEN).

Excusés :

Mme Vieille-Marchiset (Inspectrice de l'Education Nationale),
M. Hirsch (maire de Villars-sous-ECOT),
Mme Labeuche (conseillère municipale de Villars-sous-ECOT),
Mme Faivre (conseillère municipale de Blussans).

Secrétaire de séance : Mme Gallay.

Séance ouverte à 17h30

1. Installation du conseil d'école - Désignation du secrétaire de séance

Mme Gallay est désignée secrétaire de séance.

Madame Vauclair demande à ce que deux points soient ajoutés à l'ordre du jour :

- Organisation du temps scolaire - rentrée 2024
- Enquête harcèlement à l'école

Accord à l'unanimité du Conseil d'école

2. Renouvellement du temps scolaire - rentrée 2024

L'organisation actuelle du temps scolaire de notre école a été arrêtée à la rentrée 2021. Elle relève du cadre dérogatoire (8 demi-journées d'école).

La réglementation en vigueur (article D 521-12 du code de l'éducation) prévoit que "*la décision d'organisation de la semaine scolaire prise par le directeur académique des services de l'éducation nationale ne peut porter sur une durée supérieure à trois ans. À l'issue de cette période, cette décision peut être renouvelée tous les trois ans après un nouvel examen, en respectant la même procédure*".

Conformément à la réglementation, il convient de se prononcer de nouveau pour la rentrée 2024 en lien avec l'autorité ayant compétence scolaire.

Deux possibilités : reconduire l'organisation actuelle ou relever du cadre général, c'est-à-dire 9 demi-journées et classe le mercredi matin.

Après discussion, le conseil d'école se prononce à l'unanimité pour renouveler l'organisation actuelle.

3. Inscription des nouveaux élèves pour l'année 2024/2025 ; visite de l'école

D'après le registre des naissances, 7 arrivées sont prévues en PS l'an prochain : 4 de Saint-Maurice-Colombier, 2 de Villars-sous-ECOT et 1 de Blussans.

Les inscriptions auront lieu du lundi 25 mars au mardi 9 avril 2024 dans les mairies des communes de domiciliation. Toutes les informations sur le site internet de l'école et aux panneaux d'affichage des mairies et de l'école.

Une visite de l'école pour les nouveaux élèves est prévue le **mardi 25 juin à 17h**

4. Effectifs pour la rentrée 2024/2025

Pas de fermeture de classe pour l'année prochaine.

Voici donc les effectifs prévisionnels pour l'an prochain :
(Ils ne tiennent pas compte des maintiens éventuels)

PS : 7	MS : 8	GS : 13	CP : 13
CE1 : 5	CE2 : 7	CM1 : 15	CM2 : 8

Soit un total de 76 élèves attendus à la rentrée.

Les répartitions seront évoquées au dernier conseil d'école en fonction des inscriptions, des arrivées et des départs éventuels.

5. Evaluations nationales CP janvier 2024

Compétences en mathématiques

	Ecrire des nombres entiers	Additionner (calculer en ligne)	Résoudre des problèmes	Comparer des nombres	Soustraire (calculer en ligne)	Placer un nombre sur une ligne graduée
Elève 1	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant
Elève 2	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant
Elève 3	satisfaisant	à besoins	fragile	à besoins	à besoins	satisfaisant
Elève 4	fragile	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant	fragile	satisfaisant
Elève 5	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant

Compétences en français

	Connaitre le nom des lettres et le son qu'elles produisent	Comprendre des phrases lues seul(e) (lecture silencieuse)	Ecrire des syllabes (dictées)	Manipuler des phonèmes
Elève 1	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant
Elève 2	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant
Elève 3	satisfaisant	fragile	fragile	fragile
Elève 4	fragile	fragile	satisfaisant	satisfaisant
Elève 5	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant

	Ecrire des mots (dictées)	Comprendre des phrases l'oral (phrases lues par l'enseignant(e))	Lire à voix haute des mots	Lire à voix haute un texte
Elève 1	satisfaisant	satisfaisant	fragile	fragile
Elève 2	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant
Elève 3	à besoins	satisfaisant	fragile	satisfaisant
Elève 4	satisfaisant	satisfaisant	fragile	satisfaisant
Elève 5	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant

Les évaluations reflètent ce que l'on observe au quotidien. Ces évaluations permettent de situer leur enfant par rapport aux attendus de mi-CP. Un élève fragile.

En mathématiques, la difficulté principale est en calcul mental (la relation entre les nombres, trouver le nombre avant-après, passer par la dizaine pour calculer rapidement $8+5 \rightarrow 10+3$)

En français, des difficultés pour mémoriser l'orthographe des mots, même les mots invariables vus toutes les semaines. La lecture des sons complexes. Il persiste des confusions de sons et de lettres.

En général, nous constatons des problèmes de mémorisation à moyen terme.

6. Sécurité à l'école

Un exercice incendie sera fait dans les prochaines semaines.

Un exercice académique sur les risques majeurs aura lieu dans la matinée du 5 avril 2024. Les parents seront prévenus des modalités par courriel.

7. Enquête harcèlement à l'école

En novembre 2023, à l'occasion de la journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école, les élèves de la classe de CM1/CM2 ont été invités à remplir un questionnaire d'auto-évaluation mis à disposition (les grilles et les résultats pour notre école se trouvent en annexe de ce document). Ce questionnaire a été rempli anonymement par les élèves sous l'autorité de leur enseignante.

Mme Vauclair remercie M. Dodivers pour son intervention dans la classe au mois de novembre sur les dangers du numérique, le cyberharcèlement.

Il est dommageable que cette enquête soit anonyme car certains élèves nécessiteraient une écoute particulière à défaut de se confier.

8. Projets pédagogiques réalisés et à venir

Les projets pédagogiques annoncés au premier conseil d'école sont toujours d'actualité. Nous en ferons le bilan au dernier conseil d'école.

Le carnaval de l'école se tiendra le vendredi 22 mars après-midi.

La classe de CM1/CM2 participera à la dictée francophone le vendredi 22 mars.

<https://francequebec.fr/blog/dictees-scolaires-francophones-2024/>

Les CM1/CM2 ont participé au projet « Les petits champions de la lecture » <https://www.lespetitschampionsdelalecture.fr/>
La finale départementale s'est tenue le samedi 10 février à Pouilley-les-Vignes pour notre élève sélectionnée. Elle n'a malheureusement pas été retenue.

Nous remercions M. et Mme Demangeon et Mme Tyrolle qui ont écouté les enfants et se sont proposés pour le jury.

Sortie à la montagne des singes et à la volerie des aigles (Kintzheim) le mardi 4 juin pour les classes de PS, MS, GS et CP.

Sortie au Château de Joux le jeudi 6 juin avec les CE1, CE2, CM1 et CM2. Une visite guidée pédagogique et un atelier sont prévus pour chaque classe.

Olympiades de fin d'année sur une journée (toute l'école) le mardi 2 juillet.

Nous proposerons aux parents de venir écouter la chorale en fin d'année, la date n'a pas encore été définie.

9. Bilan financier de la coopérative scolaire

La coopérative présente un solde de **2794,86 €**.

Le montant de la régie d'avance se monte actuellement à **600 €** (cotisations volontaires des parents pour les projets individuels de chaque classe)

Coût des projets de l'année :

Contrat rivière Doubs : **70 €**

Projet photographie en CM1/CM2 : **300 €**

Sortie Mmes Girardclos et Gallay : environ **550 €**

Sortie Mmes Malugani et Vauclair : **598 €**

Les bus des sorties sont pris en charge par la municipalité (environ **1100 €**)

Les comptes de l'école sont consultables par tous, sur demande auprès de la directrice de l'école.

10. Périscolaire / Association Grandir les pieds dans le Bié

Le périscolaire fera le bilan en fin d'année.

L'association « Grandir les pieds dans le Bié » : Un bilan sera fait en fin d'année.

Une vente de chocolat de Pâques va être proposée.

La kermesse de fin d'année est prévue pour le samedi 8 juin.

Le thème du bal de fin d'année sera les jeux vidéo.

Les dates ont été communiquées à l'ensemble des parents.

M. Morel réitère sa proposition de passer par la commune pour communiquer les actions auprès de l'ensemble de la population (tractage, mail ou bulletin municipal)

11. Questions écrites des parents

Où en est l'achat de matériel pour rendre les toilettes de la cantine accessibles aux plus petits (réducteur de toilette, marche pieds pour atteindre le lavabo...)

Cela va être fait, c'est en cours.

Est-il envisageable d'installer un système de protection au-dessus des racks à vélos afin que ceux-ci ne soient pas mouillés en cas de pluie ?

Monsieur le maire s'est renseigné sur le cout d'un rack à vélo couvert : 2000 €.

La commune investit beaucoup dans l'école. Il y a une fuite sur le toit qui nécessite des travaux urgents. Des devis ont été demandés pour installer un système d'alarme dans l'école, le matériel informatique de l'école va être renouvelé par le biais d'un appel à projets.

Ce ne sera donc pas au budget de cette année mais la municipalité étudiera cette demande.

Mme la directrice rappelle la date du dernier conseil d'école.

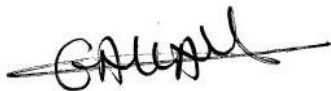
Prochain Conseil d'Ecole le vendredi 14 juin 2024 à 17h30

Séance levée à 18h35

Fait à Saint Maurice Colombier, le 08 mars 2024.

La secrétaire de séance :

Mme Gallay



La présidente du conseil d'école :

Mme Vauclair

